

AFFICHEZ-MOI

PROJET EN CASCADE, QUÉSACO ?

Ce Master Plan s'inscrit dans une ligne du temps dite en « cascade ». Tous les projets s'imbriquent dans une même continuité et interagissent entre eux. Chaque étape franchie permettra d'aborder la suivante.

Toutefois, certains projets seront menés en parallèle.

TASK FORCE

Des réunions « **task Force** » ont débuté dès début 2022 pour définir un plan d'actions concrètes qui soutiendront les projets du Master Plan.

Elles sont organisées par grands secteurs – chirurgie, médecine – gériatrie – psychiatrie, médecine critique et médo-technique, services supports, mère-enfant.

Des idées y sont élaborées avec les acteurs de terrain pour renforcer notre positionnement et visibilité, développer notre activité ou améliorer la qualité des soins.

Ce plan d'actions soutiendra le Master Plan et doit permettre d'aider à atteindre les objectifs fixés en termes de croissance du site.

Chacun pourra participer au travers de la boîte à idées :

✉ boite-a-idees-de-lobbes@jolimont.be

UNITÉS D'HOSPITALISATION



CHIRURGIE

Les travaux réalisés vont aboutir à la mise en place d'un **plateau de soins cohérent, unique et aigu** comprenant le quartier opératoire, un hôpital de jour chirurgical, les soins intensifs, les soins d'urgence et l'unité de chirurgie.

HJ chirurgical

Construction d'un volume d'une **surface additionnelle** pour un nouvel hôpital de jour chirurgical. De nouvelles chambres particulières et salles avec fauteuils verront le jour.

Quartier opératoire

Les **aménagement**s prévoient la mise en place d'une liaison entre le quartier opératoire et le nouvel hôpital de jour chirurgical ainsi que le réagencement de quelques locaux.

Unité de chirurgie

La **construction** de l'**extension du LBO** va soutenir le regroupement des unités de chirurgie. De nouvelles chambres permettront d'avoir 12 lits supplémentaires et de disposer d'un nombre suffisant de chambres particulières de qualité.

GÉRIATRIE

Le développement des activités en gériatrie est un des objectifs majeurs de ce Master Plan.

A terme, la gériatrie disposera de 2 unités de 24 lits au 2^{ème} étage. La planification de ces aménagements sera établie selon l'évolution des besoins.

MÉDECINE

L'unité **déménagera au LD3** et bénéficiera de travaux de rafraîchissement.

SOINS D'URGENCE



Le **déménagement** de l'hôpital de jour chirurgical libèrera de l'espace pour les urgences.

Après **réaménagement** et **rénovation complète** des locaux, le supplément d'espace gagné permettra :

- le **tri des patients** avec un premier contact dans des délais très courts et utiles
- l'**accueil des enfants** par une filière patient adaptée à leurs besoins
- la séparation entre la **filière courte** (patients ambulatoires) et la **filière longue** (patients alités)

PÔLE MÈRE - ENFANT



Le **développement du pôle mère-enfant** constitue également un objectif de ce Master Plan.

Le renforcement des consultations mère-enfant vise à entraîner une augmentation du nombre d'accouchements.

L'ouverture de la 4^{ème} salle d'accouchement est envisagée.

HÔPITAUX DE JOUR



Plusieurs hôpitaux de jour vont bénéficier d'aménagements et d'une augmentation de leur surface.

HJ onco-hémato & HJ médical

Ils s'installeront au **LAB3**. L'espace alloué permettra la mise en place de chambres, de salles de fauteuils et de bureaux de consultations offrant plus de confort aux patients et un environnement de travail mieux adapté aux besoins du personnel.

Plateau technique

Le plateau technique reste au **LA2**. Il bénéficiera de plus d'espace afin :

- d'assurer la **continuité des activités** en salles techniques
- d'exercer une **surveillance post-examen** au sein même de la structure de jour.

Hôpital de jour gériatrique

Dans le cadre du **développement des activités** en gériatrie, l'ouverture d'un hôpital de jour gériatrique au **LD2** est également prévue.

Avec les deux unités, il complètera l'offre gériatrique au 2^{ème} étage.

||
En parallèle de ce Master Plan, des travaux de rafraîchissement seront possibles dans d'autres services afin de soutenir le développement des activités.